



# FORMATION « PERSONNE DESIGNÉE COMPÉTENTE EN PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS » (3 jours)

18, 19 & 20 octobre 2021

FORMATION EN PRÉSENTIEL, RÉALISÉE À DISTANCE  
EN FONCTION DES CONDITIONS SANITAIRES

## A qui s'adresse cette formation?

**Salarié.e.s permanents ayant vocation à devenir Référent.e sécurité ou salarié .e désigné.e compétent.e.**

Aucun prérequis.

## Objectifs de la formation

- Etre capable d'expliquer les enjeux de la mise en place d'une politique de prévention dans une entreprise
- Etre capable de faire une analyse a posteriori des risques
- Etre capable de mettre en œuvre une méthodologie d'évaluation des risques a priori de façon participative

## Programme

### Séquence 1 : Connaissance du milieu Santé et Sécurité au travail

- Historique de la prévention
- Les notions : Accident de travail, accident de trajet, maladies professionnelles
- Les enjeux de la Prévention

### Séquence 2 : Analyse a posteriori du risque

- Analyse et Compte rendu d'accident ou d'évènement non souhaité
- La méthodologie de l'arbre des causes
- Mise en situation : analyse d'accident du travail

### Séquence 3 : Analyse a priori du risque

- Analyse des conditions d'exposition au risque
- La méthodologie de l'EVRP
- Le document unique
- Présentation des différents risques
- Mise en situation : Évaluation de risque sur unité de travail

## Programme

### Séquence 4 : Les acteurs de la prévention

- Rôle et mission de la Personne Désignée Compétente
- Rôle et mission de l'inspection du travail
- Rôle et mission des IRP

### Séquence 5 : Les responsabilités en matière de Santé & Sécurité au travail

- La responsabilité civile
- La responsabilité pénale
- Exemple de jurisprudence

### Séquence 6 : Le cadre légal

- La réglementation applicable en matière de Santé & Sécurité au Travail
- L'architecture du code du travail
- les principes généraux de prévention
- la réglementation liée à la formation en matière de S&ST
- les registres obligatoires
- la notion de droit de retrait

## Démarche pédagogique

Document d'évaluation de satisfaction

Validation des travaux lors des travaux intersessions

Attestation de présence

Attestation de fin de formation individualisée.

Calendrier :

**3 jours— 18, 19 & 20 octobre 2021 (de 9h30 à 17h30)**

Lieu de formation :

**Paris**

Intervenant(e)(s) :

**Un.e consultant.e spécialisé.e**

Coût d'inscription:

**GRATUIT.** La CPME Paris Ile-de-France et ses partenaires prennent en charge les coûts pédagogiques de cette formation. Les frais de déplacement et de repas ne sont pas pris en charge. Le déjeuner est à la charge des participants (déjeuner libre)  
**Cette formation ne peut pas faire l'objet d'une prise en charge par un OPCO.**

**Inscription en ligne sur:** <https://forms.gle/7BFj3pT1VTbLdfFAA>

Une réponse à votre préinscription vous sera adressée au plus tard une semaine avant le début de la formation.

### **Contacts Fédération des Acteurs de la Solidarité IdF**

**Steven MARCHAND**

Chargé de mission IAE-Emploi  
30 Boulevard Chanzy 93100 Montreuil  
01 43 15 80 16  
steven.marchand@federationsolidarite-idf.org

**Elise NOËL-CHEVALIER**

Gestion administrative et référente handicap en cas de besoin d'adaptation de la formation

formation@federationsolidarite-idf.org